



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION DE  
MATERIELS DE SPORTS D'HIVER POUR LE  
CENTRE DE VACANCES MUNICIPAL "LES  
PRIMEVERES" POUR L'ANNEE 2020**

**DÉCISION N° AU-19-422  
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et suivants et R. 2123-1 et suivants ;

**VU** la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°2017-4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ, 2<sup>ème</sup> maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de déterminer les modalités de location des matériels de sports d'hiver pour le centre de vacances municipal « Les Primevères », situé à Habère-Poche, pour l'année 2020 ;

**D É C I D E**

**DE SIGNER** un contrat de location de matériels de sports d'hiver (skis, bâtons, snowboard, chaussures de ski, chaussures de snowboard) pour le centre de vacances municipal « Les Primevères », situé à Habère-Poche, pour les classes de découvertes et les séjours de vacances organisés sur l'année 2020, avec la société SNC BONNET, représentée par Monsieur François-Xavier BONNET, précisant les modalités de facturation sur la base de la réservation à l'arrivée de chaque groupe, selon les tarifs suivants :

MATERIEL	Prix TTC /semaine/enfant
<b>Pour les classes de découvertes</b>	
Chaussures de ski	15 €
Ski + bâtons	20 €
Paire de bâtons	3 €
<b>Pour les séjours de vacances</b>	
Chaussures de ski	20 €
Chaussures de snowboard	26 €
Ski + bâtons	49 €
Paire de bâtons	3 €
Snowboard	55 €

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la santé,

***Signé***

**Didier DENHEZ**